

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-09.250-0009928.2025.001			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom BRASSERIE OPE (SARL) Adresse 28TER ALLEE ALAIN GAUTIER 85100 Les Sables-d'Olonne Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité CERTIPAQ BIO (FR-BIO-09) Adresse 77 impasse Jean-Mouillade , 85000, La Roche-sur-Yon Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 27 janvier 2025 17:12:24 +01 (Europe/Luxembourg) Lieu La Roche-sur-Yon (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 27/01/2025 au 31/03/2027		

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits						
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848					
	Bière	Biologique					
	Bière : Coproduits de brasserie et distillerie : drèches	Biologique					
	Boisson alcoolisée distillée : Fermentation pour rhum et whisky	Biologique					
	Boisson alcoolisée distillée : Whisky	Biologique					
	Boisson non alcoolisée : Boissons pétillantes aux fruits et plantes	Biologique					
	II.2 Quantité de produits						
	II.3 Informations sur les terres						
	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs						
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées							
Activité	Description de l'activité ou des activités visées à la partie I, point 5						
Préparation	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 30%; border: none;">Bière</td> <td style="border: none;">• Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Boisson alcoolisée distillée</td> <td style="border: none;">• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Boisson non alcoolisée</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	Bière	• Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre	Boisson alcoolisée distillée	• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées	Boisson non alcoolisée	
Bière	• Réalisation d'une activité ou d'activités pour son compte propre						
Boisson alcoolisée distillée	• Réalisation d'une activité ou d'activités en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées						
Boisson non alcoolisée							
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848							
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant							
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848							
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC						
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0544.pdf						
II.9 Autres informations							